

Décision

Générale

colonial

Décision n° 68 du 24 janvier 1947 :

n° 68

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
24 janvier 1947

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1947

Date du numéro
31 janvier 1947

TEXTE INTÉGRAL

Sont nommés spécialistes radios auxilitires à salaire jourualier : compter du 1er janvier 1947 : Mohamed Ali Dirrie, Somali, Haber Aoual, réunissant 1 an et 3 mois de service militaire, a droit à l'échelon de solde n° 7, plus 1 an et 3 mois. Pour compter du S janvier 1947 Ahmed Liban, Somali, Haber Aoual, Bah Gobo, Rer Mahmoud, rénnissant 3 ans et 1 mois de service militaire dont 3 mois de campagne de France, a droit à l'échelon de solde n° 7. plus 1 an, 6 mois et 15 jours. Est nommé à l'emploi de secrétaire : Pour compter du 1er janvier 1947 : Mahamrmoud Loussouf, Somali, Issack, Djibril Abbokor, réunissant 3 ans de service militaire, plus 1 mois et 11 jours dont 3 mois de campagne de France: a droit à l'échelon de sold n° 8, plus 9 mois et 26 jours.